

Psychosocial



Profil de fonction du « Référent en troubles psychologiques »

Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne



Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.

ACTIVITE CLE 1. DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE PARTENAIRES SUR SON TERRITOIRE	<i>Compétence</i>	Ressources		Savoir
		Savoir-faire	Savoir-faire comportemental (SFC)	
	<i>Développer des relations partenariales avec les acteurs du territoire</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Animer un réseau de partenaires • Cibler et identifier les partenaires compétents en fonction de leurs caractéristiques (y compris les familles et/ou les partenaires éducatifs, le cas échéant) • Contacter les partenaires potentiels • Négocier les accords de partenariats • Assurer, animer et fédérer un réseau de partenaires • Mobiliser le réseau de partenaires pour optimiser les besoins de formateurs et apprenants 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation • Assertivité, confiance en soi • Respect de la loi • Innovation • Ouverture d'esprit • Compétences interpersonnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques des partenaires territoriaux : Type d'institution, missions, fonctionnement, tâches • Notions d'analyse organisationnelle : acteurs, enjeux, objectifs, ressources, obstacles

ACTIVITE CLE 2. ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER DES PERSONNES AYANT DES TROUBLES PSYCHIQUES TOUT AU LONG DE LEUR PARCOURS DE FORMATION/EDUCATION	<i>Compétence</i>	Ressources		Savoir
		Savoir-faire	SFC	
	2.1. Accompagner l'apprenant à chaque étape de son parcours de formation/insertion (accueil-pendant-sortie)	<ul style="list-style-type: none"> • Mener des entretiens individuels et collectifs • Développer et utiliser des outils adéquats pour évaluer les compétences • Déterminer avec l'apprenant, les éléments pertinents pour réaliser des bilans fréquents et un suivi individualisé • Identifier, avec l'apprenant, les ressources et points de vigilance liés à l'acquisition de compétences transversales • Adapter le programme de formation de l'apprenant en fonction de son trouble psychique • Coaching professionnel • Mobiliser les ressources et partenaires extérieures pertinents 	<ul style="list-style-type: none"> • Posture d'écoute active • Respecter les règles éthiques et déontologiques • Discrétion • Empathie • Qualités relationnelles • Respecter l'autonomie de l'apprenant • Favoriser une relation de confiance 	<ul style="list-style-type: none"> • La régulation européenne et nationale sur les politiques d'inclusion • Le cadre juridique du secteur (exigences réglementaires en matière de soutien et de l'accompagnement des apprenants) • Les postures du travail social • Objectifs et utilisation d'outils spécifiques d'évaluation (entretien, test) • Méthodes et techniques de reporting • Psychologie liée à la santé mentale • Insertion et orientation professionnelle • Droit du travail • Ingénierie de la formation

<p style="text-align: center;">ACTIVITE CLE 2.</p> <p style="text-align: center;">ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER DES PERSONNES AYANT DES TROUBLES PSYCHIQUES TOUT AU LONG DE LEUR PARCOURS DE FORMATION/EDUCATION</p>	<i>Compétence</i>	Ressources		Savoir
		Savoir-faire	SFC	
	<i>2.2. Orienter ou rediriger vers les services appropriés (médico/psycho/social)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser des partenaires appropriés • Mener des entretiens individuels et des réunions de coordination pour guider et orienter l'apprenant • Prendre en compte les caractéristiques de l'apprenant • Assurer une veille sur les organisations qui peuvent répondre aux problèmes rencontrés par les apprenants 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une relation avec l'apprenant, en tenant compte de ses besoins et son environnement • Adapter sa communication au apprenant • Posture d'écoute active • Respecter les règles éthiques et déontologiques • Respecter l'autonomie de l'apprenant • Être capable de se remettre en question 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des acteurs psychosociaux du territoire • Méthodes d'enquête • Législation et réglementations concernant le droit social (avantages sociaux, sécurité sociale,...)

	Compétence	Ressources		Savoir
		Savoir-faire	SFC	
ACTIVITE CLE 2. ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER DES PERSONNES AYANT DES TROUBLES PSYCHIQUE TOUT AU LONG DE LEUR PARCOURS DE FORMATION/EDUCATION	2.3. Accompagner l'apprenant dans la gestion de ses troubles psychosociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Mener des entretiens individuels • Accompagner l'apprenant dans l'identification et analyse des situations problématiques et de ses besoins • Travailler avec l'apprenant pour élaborer des plans d'action et des procédures • Accompagner l'apprenant dans la mise en œuvre de son plan d'actions • Intervenir dans les limites de sa fonction • Mettre en place des partenariats appropriés pour adapter la méthode aux besoins et aux troubles de l'apprenant • Développer des actions et des initiatives pour aider l'apprenant à s'exprimer • Informer ses collègues de toute information pertinente concernant la santé mentale de l'apprenant • Partager l'information avec des acteurs du terrain, le cas échéant (notion de secret partagé) 	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter la communication à l'apprenant • Posture d'écoute active • Respecter les règles éthiques et déontologiques • Respecter l'autonomie de l'apprenant • Être capable de se remettre en question • Respecter la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> • Éthique et conduite professionnelle • Techniques de communication • Compétences en matière de gestion de conflits • Gestion de groupe • Notions sur la législation relative à la protection de la vie privée • Notions du droit, sociologie, santé mentale et tout ce qui s'y rapporte • Principes de communication interculturelle • Éléments de pédagogie • Méthodes thérapeutiques : psychologie, expression orale, art, ...

	Compétence	Ressources		Savoir
		Savoir-faire	SFC	
ACTIVITE CLE 3. INFORMER ET SENSIBILISER LE PERSONNEL DU CENTRE DE FORMATION	3.1. Assurer un suivi des troubles psychiques	<ul style="list-style-type: none"> • Mener des entretiens individuels • Soutenir l'apprenant dans son parcours de soins et de reconnaissance des troubles • Partager les informations sur les troubles psychiques au sein du personnel • Mettre en place des procédures pour structurer la gestion et support des apprenants ayant des troubles psychiques • Développer des outils et procédures pour adapter le parcours de formation de apprenants ayant des troubles psychiques • Travailler en étroite collaboration avec leurs pairs et collègues à la mise en œuvre d'outils et de procédures pour le processus de formation des apprenants concernés et l'adaptation des parcours • Organiser de groupes de parole et d'échange avec les apprenants • Développer des actions et des initiatives pour aider l'apprenant à s'exprimer 	<ul style="list-style-type: none"> • Personne-ressource • Patience • Organisation • Résolution de conflits • Adapter leur communication • Posture d'écoute active • Respecter les règles éthiques et déontologiques • Qualités relationnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Notions en psychologie, psychiatrie, thérapie de groupe ... • Cadre juridique, institutions officielles et autorités compétentes • Éthique et conduite professionnelle • Compétences en matière de gestion de conflits • Gestion d'équipe • Éléments de pédagogie

ACTIVITE CLE 3. INFORMER ET SENSIBILISER LE PERSONNEL DU CENTRE DE FORMATION	<i>Compétence</i>	Ressources		Savoir
		Savoir-faire	SFC	
	<p><i>3.2. Développer une politique d'inclusion au sein du centre de formation et à l'extérieur</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer régulièrement la politique, et la réalité, d'inclusion du centre de formation en matière de santé mentale et de troubles psychiques • Sensibiliser aux obligations en matière d'accessibilité, d'inclusion et d'adaptation des formations • Travailler en étroite collaboration avec leurs pairs et collègues à la mise en œuvre d'outils et de procédures pour le processus de formation des apprenants concernés et l'adaptation des parcours • Organiser des événements et des formations liées aux questions de la santé mentale • Organiser des réunions et groupes de discussion sur la santé mentale pour les formateurs • Communiquer, au monde extérieur, sur les politiques d'inclusion de son organisation et sa capacité à accueillir des publics affectés 	<ul style="list-style-type: none"> • Créativité • Organisation • Capacité à enseigner • Posture d'écoute active • Esprit de résolution des problèmes • Impartialité • Patience • Respecter les règles éthiques et déontologiques • Qualités relationnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Relations publiques • Gestion de groupe • Résolution de conflits • Obligations légales et réglementaires concernant les troubles et les perturbations psychologiques • Notions en matière de pédagogie et de méthodes d'éducation des adultes • Éthique et conduite professionnelle • Techniques de communication • Gestion de conflits • Notions sur la législation relative à la protection de la vie privée • Méthodes et techniques de reporting



Project n° 2018-1-FR01-KA202-047959

Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne



Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.